

La CCPQ s'inscrit dans la démarche initiée par l'AIA Canada avec son programme canadien d'accréditation des ateliers de carrosserie.



Pour la CCPQ, c'est une réalité de société qu'un niveau supérieur de professionnalisme s'impose dans le secteur de la carrosserie. Cette réalité est d'autant plus évidente compte tenu de l'évolution des technologies, de la valeur accrue des véhicules et du prolongement de leur durée de vie.

De longue date, la CCPQ s'est engagée à faire valoir cette réalité lors de diverses rencontres avec les dirigeants québécois de l'industrie et auprès des élus à l'Assemblée nationale.

Selon Michel Bourbeau, président exécutif de la CCPQ : « Ce n'est pas tout le monde, le consommateur en tête de liste, qui réalise l'impact financier qu'ont les carrossiers professionnels sur le budget des automobilistes. Même chose en ce qui concerne l'importance de leur travail pour réduire l'empreinte environnementale associée à l'automobile. Imaginez la situation si tous les véhicules impliqués dans un accident étaient envoyés systématiquement au rebut... Imaginez les coûts faramineux des primes d'assurance et autres frais. Bref, plus les carrossiers réparent et sauvent de véhicules, moins cela nous coûte cher, plus notre économie locale roule et moins cela a de retombées négatives en tant que membres d'une même collectivité. »

Les constructeurs et les nouvelles technologies

Afin que leur clientèle puisse profiter pleinement de leur véhicule après un accrochage, les manufacturiers ont établi des normes de réparation pour les carrossiers. Ces nouvelles exigences de réparation de leurs produits visent à assurer la sécurité et la fiabilité des véhicules de leur marque suite à une réparation et à assurer ainsi la fidélité à la marque.

M. Bourbeau poursuit : « La tâche des carrossiers se complexifie avec l'introduction de l'aluminium, des aciers à haute résistance et des matériaux composites, sans parler des nouvelles technologies d'assemblage impliquant colles, rivets et multiples méthodes de soudure. Ces nouvelles règles qui nous sont désormais imposées par les constructeurs vont encore une fois changer la donne. C'est très préoccupant pour les carrossiers, qui devront nécessairement investir des montants qui pourraient être exorbitants, ne serait-ce que pour s'adapter à cette nouvelle réalité. Et tout ça, c'est sans compter que nous évoluons dans un contexte culturel qui n'est propre qu'au Québec. »

Une collaboration appréciable

Comme il est actuellement extrêmement complexe et dispendieux pour un carrossier d'entreprendre des démarches pour se conformer aux normes de réparation établies par chacun des manufacturiers, l'AIA Canada a lancé dernièrement un programme canadien d'accréditation des ateliers de carrosserie. Ce programme, qui s'appuie sur l'excellence des programmes de formation I-CAR, a entrepris d'incorporer dans sa formation existante et future l'ensemble des nouvelles normes de réparation exigées par les manufacturiers.

Selon Roger Goudreau, directeur exécutif de l'AIA, division du Québec : « Afin de simplifier les choses, et ce à la grandeur du pays, l'AIA souhaite faire en sorte qu'un carrossier qui obtient la certification I-CAR Or (Gold Class) puisse répondre automatiquement aux normes du plus grand nombre possible de manufacturiers au chapitre de la formation.

La démarche de reconnaissance est enclenchée, et plusieurs grandes bannières de carrosserie la soutiennent ainsi que plusieurs assureurs majeurs soucieux de leur clientèle. »

Nouvelle collaboration souhaitable

Lors d'une rencontre sur l'état d'avancement de ce programme entre la CCPQ et Roger Goudreau, directeur exécutif de l'AIA pour la division du Québec, une nouvelle base de collaboration est déterminée. Cette entente visera à appuyer plus particulièrement et au maximum les carrossiers membres de la CCPQ dans leur démarche de certification. La CCPQ convient ainsi de la nécessité de collaborer au processus de reconnaissance par les constructeurs du programme d'accréditation des ateliers de carrosserie.

Les outils complémentaires

Pour soutenir le programme de l'AIA dans cette vision de professionnalisation de l'industrie, la

CCPQ a accepté de s'investir afin de soutenir, d'encourager et de promouvoir le processus, et de contribuer à son accélération.

« La CCPQ a des ramifications partout sur le territoire québécois, explique Roger Goudreau. En plus de regrouper des carrossiers des grandes bannières, de solides indépendants ainsi que les plus crédibles partenaires de l'industrie, elle intervient auprès de différentes institutions du secteur et elle peut également, avec une déconcertante facilité, rejoindre diverses instances gouvernementales au besoin. »

Tout en sachant que ce programme en est à ses débuts, Michel Bourbeau s'interroge quant au cadre visant l'obtention de cette classification. « Ce programme sera-t-il accessible à tous les carrossiers ? Le processus établi sera-t-il reconnu par tous les constructeurs ? »

Combien de temps et d'argent le carrossier devra-t-il investir dans la démarche en formation et en équipement ? demande M. Bourbeau. « Évidemment, nous allons nous assurer de clarifier tous les détails avec l'AIA pour être en mesure de bien informer nos membres. »

Il y a aussi un bémol à la démarche québécoise du fait que 75 % des cours I-CAR nécessaires à l'obtention de la certification Or, dans le cadre du programme, sont présentement offerts en français. Il y a donc un effort additionnel qui doit être fait pour éliminer cette entrave.

D'où l'importance pour les principaux intervenants du secteur de la carrosserie du Québec d'unir leurs efforts et de se mobiliser pour faire en sorte que leurs principaux partenaires, c'est-à-dire les ateliers, puissent s'adapter à cette nouvelle mutation.

Michel Beaunoyer
Le Carrossier, octobre 2016